

reux Léonard de Port-Maurice, spécialement en faveur des moribonds qui ne peuvent pas facilement prononcer de plus longues prières. Notre saint-père le pape Pie IX, par un décret de la sacrée congrégation des Indulgences du 23 septembre 1846, daigna bénévolement confirmer à perpétuité cette concession.

LE CARNAVAL

On appelle carnaval tout le temps qui s'écoule entre le premier de janvier et le mercredi des Cendres. Dans une saison où les froids de la nature forcent l'homme à se renfermer avec sa famille dans de chaudes habitations, les plaisirs changent de forme. On remplace les promenades à la campagne, sur l'eau ; ceux de la chasse, de la pêche et autres qui sont préférés durant l'été, par d'agréables soirées de famille, des visites, des repas. C'est un temps de réjouissance. L'Eglise est favorable à ces fêtes où préside la charité, où est banni tout luxe effréné, tout plaisir malhonnête, où les danses défendues ne sont pas tolérées, où, enfin, l'esprit se repose, l'intelligence s'affermite et le cœur se dilate, sans que Dieu soit offensé.

Il y a un autre carnaval que tout chrétien devrait éviter, c'est celui que le démon préside. Là vous pourriez voir les danses défendues, les théâtres immoraux, les rendez-vous à la lueur vacillante des torches, la liqueur brûlante avilissant les âmes. Ces dangereuses réunions prennent toutes les formes les plus séduisantes pour entraîner les jeunes gens, les pères de famille, les âmes tièdes, peu ferventes et sans énergie.

Ces fêtes auxquelles un si grand nombre de catholiques ne rougissent pas de se trouver et même qu'ils organisent, trouvent leur origine chez les Romains qui honoraient durant ce temps, celui des calendes de janvier, leur dieu Janus, par des spectacles aussi extravagants que licencieux. Plusieurs conciles ont sévèrement condamné cet usage, et l'Eglise l'a toujours défendu.

Les tertiaires devront donc s'abstenir plus que tout autre de tout spectacle et fêtes publiques et de toute réunion dangereuse suivant l'esprit de la règle de notre saint père saint François. Ils trouveront bien dans les réunions de familles et d'amis des compensations plus que suffisantes, et tout en divertissant leur esprit, ils